REPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE
Union- Discipline-Travail

LES MESURES DE PREVENTION DE LA DENGUE

Vider toutes les retenues d'eau après chaque pluie

Assécher les flaques d'eau

Éviter de laisser sous la pluie des objets pouvant retenir l'eau

Bien fermer les récipients de stockage d'eau

Détruire les plantes pouvant retenir de l'eau aux alentours des maisons

Changer tous les deux jours l'eau des pots de fleurs

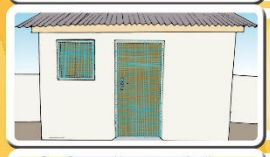

Poser des grilles anti-moustiques aux portes et fenêtres des maisons

Dormir de jour comme de nuit sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action

ENSEMBLE, APPLIQUONS LES MESURES DE PREVENTION

Pour plus d'informations, appelez le **143**, le **101** (appel gratuit) ou le **21 25 35 10**
Envoyer par sms dengue au 1366
inhpdirection
www.sante.gouv.ci

Organisation mondiale de la santé · USAID DU PEUPLE AMERICAIN · INSTITUT NATIONAL D'HYGIENE PUBLIQUE · Breakthrough ACTION FOR SOCIAL & BEHAVIOR CHANGE · unicef